

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## PIERRE JOUVET EXHORTE LA COMMISSION EUROPÉENNE D'ARRÊTER CERTAINES EXONÉRATIONS DOUANIÈRES

Dans un contexte de tensions commerciales accrues, l'Europe se prépare à faire face à un afflux massif de petits colis en provenance de Chine. Le Président des États-Unis d'Amérique, Donald Trump, a récemment annoncé une augmentation des droits de douane envers la Chine à hauteur de 125%. Parallèlement, un décret présidentiel américain datant du 8 avril triple les droits de douane sur les petits colis en provenance de Chine, les portant à un taux de 90%.

Cette nouvelle réalité commerciale va inévitablement contraindre la Chine, dont le modèle de production et de croissance dépend largement des exportations, à réorienter ses flux de petits colis vers notre continent. Depuis trois ans, l'Europe est déjà victime d'un afflux massif de ces marchandises, avec des volumes qui doublent chaque année. En 2024, le nombre de petits colis a atteint 4,6 milliards, et cette tendance ne montre aucun signe de ralentissement.

Face à cette situation alarmante, l'Europe doit se préparer à un tsunami de petits colis qui, non seulement ne respectent aucune norme européenne, mais représentent également un danger pour nos consommateurs et nos industries. La question cruciale est donc : comment l'Europe pourra-t-elle faire face à ce défi, tant du point de vue de la protection de ses consommateurs que de ses industries ?

Pierre Jouvet, député européen pour le Parti socialiste, exhorte Madame la Présidente de la Commission européenne, Ursula Von Der Leyen, et Monsieur le Commissaire Maroš Šefčovič à prendre des mesures urgentes pour protéger notre marché intérieur et garantir la sécurité de nos citoyens. Il est impératif de mettre fin à l'exonération douanière pour les colis de produits sous le seuil douanier de 150 euros afin de rétablir un cadre commercial équitable et sécurisé.

## Retrouvez le courrier envoyé ce jour :

Madame la Présidente de la Commission européenne, Ursula Von Der Leyen, Monsieur le Commissaire Maroš Šefčovič

Le Président des Etats-Unis d'Amérique, Donald Trump, a annoncé une augmentation des droits de douane envers la Chine à hauteur de 125%. En parallèle, un décret présidentiel américain datant du 8 avril triple les droits de douane sur les petits colis en provenance de Chine pour les porter à un taux de 90%.

Cette nouvelle réalité commerciale va sans nul doute contraindre la Chine, dont le modèle de production et de croissance dépend largement des exportations, à réorienter ses flux de petits colis vers notre continent qui est déjà victime d'un afflux massif de ces marchandises, depuis trois ans.

Alors que les volumes doublent déjà chaque année, alors qu'ils ont atteint le nombre de 4,6 milliards en 2024, alors qu'ils sont dangereux et ne respectent aucune norme européenne : combien seront-ils dans les années à venir ? Et surtout, comment l'Europe pourra-t-elle faire face à ce tsunami, tant du point de vue de la protection de ses consommateurs que de ses industries ?